



**Fédération Nationale  
Autonome  
des Pupilles de la Nation et  
Orphelins de Guerre  
de tous les conflits**

**Mais qui sommes nous?**

Des Pupilles de la Nation et Orphelins de guerre, reconnus par l'Etat grâce à Georges Clémenceau, un service nous a été dédié, l'ONAC, le service de Direction des pensions au Ministère des Anciens combattants a versé une modeste pension à nos Mères" les Veuves de Guerre" pension majorée selon le nombre d'enfants à charge!

Près d'un million d'enfants ont été concernés par cette mesure qui n'était pas une mesure d'ASSISTANAT, mais une mesure de REPARATION, ainsi l'a voulu le Père La Victoire!

Les conflits mondiaux se sont succédés, 300.000 orphelins pour la seconde guerre mondiale, 30 000 pour l'Indochine, et 18 000 pour la guerre d'Algérie, sans oublier les enfants des soldats en opérations extérieures, des Gendarmes, Policiers et CRS, des Pompiers, des victimes du terrorisme!

Voilà notre générique, notre carte d'identité commune:

Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre de tous les conflits

Mais combien sommes nous encore à attendre cette mesure de réparation que nous exigeons, nous les "enfants d'un deuil impossible", les "Oubliés de la Nation", on nous dit encore 200 000, on dit que nous couterions trop cher à l'ETAT, notre Père Adoptif!!! si cet Obligé nous allouait une rente vieillesse, palliant nos modestes ressources, dans cette dernière tranche de vie! à l'instar des décrets de 2000 et 2004 dont nous mesurons le bien fondé!

Des rapports ont été enfouis sous les piles de dossiers, seul le conseil général du 37 a effectué une étude sérieuse sur la base de données précise après la première guerre, lorsque les ONAC VG tenaient un registre précis et des simulations se basant sur le taux de mortalité, comme le font les conseils départementaux pour élaborer leurs politiques sociales!

Nous réclamons une étude similaire, l'ETAT nous la doit, à nous ses enfants Adoptés tout au long de notre vie!

Nous crions à l'Injustice Sociale! Nos Parlementaires interviennent en ce sens, ils essuient refus sur refus!

Mais d'où proviennent ces refus? De l'organisation de l'Etat et de ses services publics?

A l'ère numérique où se multiplient les fichiers de personnes pédophiles, les fichiers d'individus dangereux, les fichiers de terroristes en puissance qui peut nous faire croire, à nous citoyens ayant donné leurs Pères à la Patrie, que l'on ne puisse nous dénombrer avec exactitude?

Alors que le Premier Ministre vient de nous annoncer une baisse sensible du nombre de tués sur les routes grâce à une mesure de prévention routière, ce dont nous nous réjouissons, il serait impossible à ces mêmes Services d'évaluer notre nombre?

**Nous le ressentons comme une offense faite à nos Parents!**

Les Services de l'ONAC VG placés sous la responsabilité des Préfets, les Services de la Direction des pensions aux Ministères, les Mairies à l'occasion du recensement disposent de moyens modernes et de Personnels formés. **D'ailleurs nous proposons une simple case permettant de nous identifier lors des recensements!**

DE L'ORGANISATION DE L'ETAT ET DE SES SERVICES PUBLICS, les Pupilles de la Nation et Orphelins de guerre attendent !!!!!!! mais faites vite, nous disparaissions peu à peu et n'osons imaginer que là est la seule raison de nous faire attendre!!!!!! L'Etat ne saurait être soupçonné d'une telle ignominie alors que la Liberté est signée par le sang de nos Pères!

**Christiane Dormois**

Siège social de la Fédération Nationale Autonome Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre  
2, Allée des Raisins – 11160 – CAUNES MINERVOIS (Aude)  
Siret : 844 615 658 000 1 Siren : 844 615 658  
Tél : 04 68 78 08 06 - 06 83 65 11 27  
[secretariat@fnapog.fr](mailto:secretariat@fnapog.fr)  
[www.fnapog.fr](http://www.fnapog.fr)